



La Macronie pactise avec le privé !

La privatisation des aéroports parisiens = un choix aveugle stratégiquement et stupide économiquement pour les usagers !

Transfert au privé de la majorité du capital de la Française des Jeux = 100% des actionnaires sont donnés gagnants !

Engie : Couper le Jus de nos centrales hydrauliques, source d'énergie verte, renouvelable et illimitée = pour de juteux profits aux sociétés privées

L'EDITO

Congrès fédéral: c'est fait !

Christian Mathorel a été reconduit
secrétaire général.

Le 36^{ème} congrès fédéral s'est tenu à Reims du 24 au 28 septembre 2018. On en parlait et on l'a fait ! Il a élu sa nouvelle direction fédérale. Il a pour la première fois décidé d'élire une commission exécutive à parité. Il y aura autant de Femmes que d'hommes. Au-delà de l'événement c'est une avancée capitale pour l'avenir. Le congrès a également élu 18 camarades femmes au bureau fédéral et 5 au secrétariat.

Le Congrès fédéral en quelques mots :

Le congrès était composé de 315 délégués, 140 femmes et 175 hommes, 156 délégués de droit privé. 25 délégués étaient des retraités (Jean-Paul Castaing y participait pour notre Section Retraités). 227 participaient à leur premier congrès fédéral soit 72,1%.

Le document d'orientation amendé a obtenu 92%.

Le rapport d'ouverture a été approuvé à 84% et le rapport de politique financière 98,8%.

La fédération est prête pour affronter les 3 ans à venir jusqu'au prochain congrès fédéral.



INFORMATION/ DESINFORMATION

**A la Une de certains
quotidiens :**

« Les retraites complémentaires seront revalorisées de 0,6 % cette année... »

Et dans l'article :

« Pour la troisième année [...], les pensions complémentaires du secteur privé vont être sous-indexées revalorisée en novembre d'1 point en dessous de l'inflation constatée.

**Vous avez dit
MANIPULATION?**

PS : Sur le site des Retraites CGT Poste 13 retrouvez le J.T du Congrès en vidéos : <http://past.is/alldu>

À partir du 8 octobre, les opérateurs de téléphonie devront proposer, comme prévu par la loi, une aide destinée aux personnes ayant des problèmes d'audition



« Bonjour, vous êtes en relation avec une plateforme car une personne sourde cherche à vous joindre. Je vais traduire la conversation. »

Il aura fallu une loi pour que les sourds et malentendants soient enfin pris en compte. Pour communiquer par téléphone, prendre rendez-vous chez le coiffeur, appeler leur famille, régler un problème avec une entreprise ou une administration

Comment ça marche ?

Il faut commencer par télécharger l'application qui assure l'interface avec la plateforme spécialisée. Là, une personne formée fait l'intermédiaire entre l'appelant et l'appelé. Il peut s'agir d'un ou d'une spécialiste de la langue des signes, que le malentendant pourra voir en vidéo sur son smartphone. Solution qui permet aussi de lire sur les lèvres.

Mais l'utilisateur peut préférer une retranscription écrite de la conversation. Sur **l'application Roger-Voice**, l'outil développé par la société Ava, il y parvient en deux secondes. Un opérateur vérifie en continue la qualité du texte pour éviter les malentendus, et une version en braille est possible.

C'est justement cette solution qu'ont choisie les opérateurs associés au sein de la Fédération française des télécoms (FFT) : Orange, Bouygues Telecom, SFR, La Poste mobile et El-Telecom (NRJ, CIC, Cdiscount mobile...). RogerVoice est disponible sur iOS et Android.

Free, qui n'adhère pas à la FFT, a développé depuis 2011 pour son service clients une solution avec la start-up Deafi, solution qu'il propose donc ce lundi à tous ses clients via l'application **Relais téléphonique Free** (Sur Android d'abord).

Une heure d'utilisation gratuite

Conformément à la loi pour une République numérique, votée en octobre 2016, ce nouveau service doit inclure une heure d'utilisation gratuite. En 2020 ce sera deux heures, et en 2023, trois heures. Au-delà, l'utilisateur doit acheter du crédit ou s'abonner à l'une des offres que vont commercialiser les opérateurs.

LES RETRAITES DE LA POSTE N'OUBLIENT PAS



Quelques camarades ont participé le mardi 2 octobre 2018 à Puyricard à l'hommage rendu à notre camarade **René Corromines** et au dépôt de la plaque que nous avons réalisée grâce à vos dons.

Merci à toutes et tous !

N.B : un compte rendu plus complet de l'hommage à René Corromines sera fait dans un prochain numéro.

Article à épisodes

3- Une unité d'action de 4 à 9 depuis 2014

Lors d'une rencontre des quatre le 17 décembre 2013 destinée à faire le bilan de nos actions communes de 2013, l'UNIRS Solidaires propose de consacrer une prochaine réunion « des quatre » au seul dossier « Aide à l'autonomie ». Lors de leur rencontre du 28 janvier 2014, les quatre organisations « retraité-e-s » CGT, FO, FSU et Solidaires constatent qu'elles convergent assez largement sur le dossier de l'Aide à l'autonomie, notamment, en revendiquant une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale des frais supplémentaires liés à l'aide à l'autonomie et la mise en place d'un service public de l'aide à l'autonomie. Les quatre organi-

sations de retraité-e-s appellent ensemble à participer aux manifestations unitaires du 18 mars 2014 organisées par l'intersyndicale interprofessionnelle. Parallèlement, elles appellent à une journée nationale de manifestations ou de rassemblements des retraité-e-s dans les départements le 1^{er} avril 2014 pour s'opposer au report d'une éventuelle revalorisation des retraites du 1^{er} avril 2014 au 1^{er} octobre 2015. Le mardi 1^{er} avril 2014, les quatre organisations de retraité-e-s tiennent une conférence de presse dans les locaux de FO6. Le contenu de l'« Appel aux retraité-e-s » est un marqueur des positionnements du regroupement syndical des retraité-e-s :

« ... Pour nos organisations syndicales, la retraite n'est pas un privilège ou une prestation d'action sociale. Elle est un droit obtenu par le travail et son niveau est directement le résultat des rémunérations perçues pendant la vie professionnelle et le nombre d'années cotisées. La baisse du pouvoir d'achat des retraités ne résout en rien les difficultés financières des régimes de retraite. C'est la création d'emplois, la revalorisation des salaires, l'égalité des salaires des femmes, l'arrêt des exonérations de cotisations, l'élargissement de l'assiette à tous les revenus distribués par les entreprises, qui créeront les ressources nécessaires. ... ». Dès début avril, il est annoncé « des mobilisations larges au début juin ».

Le 3 juin 2014, pour la première fois, neuf organisations de retraité-e-s (CGT, FO, Solidaires, FSU, CFTC, CFE-CGC, FGR-FP, UNRPA et LSR) ressentent le besoin de se mobiliser contre la baisse des revenus des personnes retraitées (pensions gelées depuis le 1^{er} avril 2013 et même diminuées par de mauvaises mesures fiscales). C'est l'UCR-CGT qui est à l'origine de cette initiative prise par son Congrès de Saint-Etienne fin mars 2014. La proposition de la CGT d'ouvrir cette mobilisation à toutes les organisations de retraité-e-

s reçoit un accueil favorable de huit organisations (CFDT et UNSA ne répondent pas). Ces neuf organisations appellent à une manifestation nationale à Paris pour le 3 juin 2014. Cette manifestation, du Ministère de la Santé à Montparnasse, regroupe environ 20 000 personnes. De fait, le cortège CGT représente l'essentiel de la manifestation.

source : www.lesutopiques.org

A suivre dans le numéro 187 des Post Hier : L'unité, dans l'action, ça marche !

Recette facile : Gnocchis de Patates Douces

Pour 2 personnes

: 1 patate douce de 300 g - 70 g de farine de riz ou de blé - 50 g de parmesan - Sel-Poivre

- Cuire les patates à la vapeur -et laisser refroidir + sel, poivre
- Réduire en purée avec une fourchette
- Ajouter le parmesan et la farine. Mélanger
- Façonner des petits gnocchis
- Mettre dans une casserole d'eau bouillante : c'est cuit quand ils remontent.
- Possibilité de les poêler ensuite.



Nés après 1962, le niveau de la retraite ne sera bientôt plus garanti

Afin de préserver l'équilibre du régime de retraites, les générations nées après 1962 (nos enfants ou petits-enfants) devront vivre avec une pension qui variera à la baisse ou à la hausse selon l'état économique du pays.

"*La vie, la santé, l'amour sont précaires. Pourquoi le travail ne le serait-il pas ?*", avait tonitrué Laurence Parisot, la présidente du Medef, en 2011. Après la réforme structurelle des retraites que le gouvernement ambitionne de voter à la mi-2019, qui universalisera le système des salariés, des fonctionnaires et des indépendants dans cinq ans, la prophétie s'y appliquera également. Les montants versés aux pensionnés risquent en effet d'être tout aussi précaires que l'amour...

Les générations nées après 1962 ne pourront donc plus échafauder des plans d'avenir du type : "Je pars à la retraite à 62 ans, j'ai tant pour vivre chaque mois, je peux dépenser tant..."

Tenant un point d'étape ce mercredi 10 octobre, le Haut commissaire à la réforme des retraites, l'a sincèrement reconnu :

Fous pour croire que les retraités actuels ne sauraient pas impactés !

Les Post' Hier
N°200

**On voit loin...
... pour préparer le 200ème**

La participation d'un ancien du centre de tri au spectacle offert lors de la fête de Fabrégoules m'a fait penser au contenu que pourrait avoir le N° 200 du Post Hier (pas avant 2 ou 3 mois)

En effet, une fois à la retraite, on s'aperçoit que des camarades nous font découvrir une facette inconnue de leur personnalité que l'on ne soupçonnait pas.

Ainsi Bernard, agent au Centre de Tri, est aujourd'hui un écrivain et se produit avec un orchestre en lisant ses Contes. Albert a trouvé une nouvelle passion : les oliviers faisant conférences et livres. Patrick lui s'est découvert la passion du Net et de l'écriture ; Un autre brandit son appareil photo pour découvrir la nature... D'autres j'en suis sûr pourraient nous étonner !

Si c'est ton cas, pourquoi ne pas nous en faire part en quelques lignes ?

Tu t'es découvert une passion pour un sport, pour un art, tu t'es ouvert à l'humanitaire, enfin, à la retraite, tu vis entièrement ta passion, tu vis ton rêve ou une nouvelle expérience.

Fais- en nous part en quelques lignes et tu seras une pièce de ce puzzle qu'on a ambition de réaliser pour le 200ème avec « A la retraite, je fais quoi ? Je vais vous étonner ! ».

Tu peux adresser ton parcours en 15 lignes maximum

- soit directement à l'adresse postale du syndicat (Section retraités)
- soit en utilisant la boîte mail du journal : retraites.cqtposte13@gmail.com



La mobilisation de la Section et de nos syndiqués dans la bataille des retraités

Compte-rendu des congrès de la FAPT et de l'USR

L'organisation de la section pour appliquer et mettre en œuvre les décisions prises.